

EDUCATION PRIORITAIRE :

AGIR MAINTENANT ET ENSEMBLE

Face à un projet de carte de l'Education prioritaire :



- qui exclut des établissements où les difficultés sociales et scolaires sont avérées,
- qui n'intègre pas les lycées, trahissant un renoncement à conduire tous les élèves au bac et au-delà,
- qui, à situation équivalente, traite des établissements de façon différente, les uns sont classés REP +, les autres rep,

les mobilisations se multiplient (grèves d'établissement et départementales, rassemblement, manifestations locales, adresses aux élus...).

Part du **budget** de l'E.N. consacrée à l'éducation prioritaire : **1,4%**

Part du **budget** consacrée à l'éducation prioritaire dans les pays de l'OCDE : **4,0%**

Résultat : la France est **33^{ème}** sur **34** en ce qui concerne les résultats des enfants d'ouvriers ou d'inactifs.

La construction de la nouvelle carte de l'Éducation prioritaire a été faite à partir des moyens, insuffisants, mis à disposition des académies, et non, à partir des besoins, réels et grandissants des académies franciliennes, dans un contexte de montée de la pauvreté et des inégalités sous l'effet de la crise.

Il est urgent que le Gouvernement prenne la mesure des moyens nécessaires à donner aux établissements pour permettre la mise en réussite de nos élèves et redonner confiance dans l'Ecole de la République et le service public d'Education.

Afin de faire converger les luttes en cours et amplifier le mouvement, les sections SNES-FSU des académies de Paris, Créteil et Versailles, du SNEP et du SNUEP de Créteil et Versailles, avec la FSU Ile-de-France, appellent les collègues ***à voter la grève et à participer à la manifestation du mardi 9 décembre au ministère de l'Education nationale.***

TOUS EN GREVE ET DANS LA MANIFESTATION MARDI 9 DECEMBRE

Manifestation 11h - Rdv à Sèvres Babylone

Lieu de départ sous réserve de confirmation - voir notre site

- ***Pour peser avant le CTM du 17 décembre où sera présentée la carte de l'Education prioritaire,***
- ***Pour obtenir une carte de l'éducation prioritaire qui parte des besoins et qui soit conçue selon des critères transparents et objectifs,***
- ***Pour obtenir l'intégration des lycées,***
- ***Pour obtenir l'élargissement de son périmètre et les moyens permettant de faire réussir tous les élèves (baisse du nombre d'élèves par classe, dédoublement, concertation...).***

Ensemble, imposons ces exigences pour la construction d'un Service public d'Education juste et ambitieux !